

# CP OPM

## ACTUALITÉS 01/14

---

Bonjour

Nous sommes heureux de vous communiquer les informations suivantes concernant la CP OPM:

### **Rapport de gestion et comptes annuels 2013 de la CP OPM**

Le compte d'exploitation 2013 de la Caisse de pension Optique/Photo/Métaux précieux a clos sur un excédent de MCHF 7.189. Ce montant a permis de constituer une réserve de fluctuation de valeur de MCHF 0.579 et d'affecter MCHF 6.610 au capital de la fondation (Moyens libres). Le bilan au 31 décembre 2013 fait état d'un capital de fondation de MCHF 11.938. Le degré de couverture selon l'art. 44 de l'OPP 2 se monte à 112.15% en date du 31 décembre 2013 (108.52% au 31.12.2012).

Les avoirs de vieillesse (obligatoires et surobligatoires) rapportent cette année 2.75% d'intérêt. Par rapport au taux minimum LPP de 1.75%, cela représente un intérêt plus favorable de 1.00%. Les réserves de cotisations des employeurs bénéficient du même taux d'intérêt favorable de 2.75%.

### **Cotisations pour les risques de décès et d'invalidité**

En raison de la très bonne marche des affaires de la Caisse de pension Optique / Photo / Métaux précieux, la Commission d'assurance a décidé de réduire les cotisations de risque et de frais administratifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, allégeant ainsi un peu les charges pesant sur les entreprises et les assurés affiliés. La réduction des primes de risques et des frais d'administration est dépendante du plan assuré et peut atteindre 25%. Nous vous informerons au début de la nouvelle année sur les montants effectifs des cotisations de risque et de frais administratifs.

### **Mutations à la présidence de la Commission d'assurance**

L'actuel président de la Commission d'assurance, Markus Jaeggi, Association suisse de l'optique, s'est retiré pour raison d'âge. La Commission d'assurance a élu Jonas Spengler, Photographes professionnels et photodesigns suisses PpS, pour succéder à Markus Jaeggi. Elisabeth Grimm, imaging swiss – Association Marchands-Photo Suisse AMS, a pour sa part été confirmée dans sa fonction de vice-présidente. Jonas Spengler a remercié Markus Jaeggi pour les trois décennies de coopération au sein de la Commission d'assurance et formé les vœux les meilleurs pour sa retraite.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre entière disposition. Veuillez vous adresser à la Direction de la CP OPM sous le no de téléphone 044 738 53 53 ou par courriel à l'adresse [info@promea.ch](mailto:info@promea.ch).

Nous nous permettons de rappeler aux employeurs qu'ils sont tenus de communiquer les informations ci-dessus aux salariés.

Schlieren, 08.07.2014

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

### **Caisse de pension Optique/Photo/Métaux précieux**

Commission d'assurance et Direction

Caisse de pension Optique/Photo/Métaux précieux  
Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren  
Tél. 044 738 53 53, télécopie 044 738 54 64  
[info@promea.ch](mailto:info@promea.ch), [www.promea.ch](http://www.promea.ch)